SÉNAT ■ **Jean-Pierre Sueur fait l'unanimité**Le Sénat a adopté, mercredi, à l'unanimité, la proposition de loi sur l'intercommunalité des sénateurs PS du

Loiret et du Val d'Oise, Jean-Pierre Sueur et Alain Richard, qui vise à maintenir un accord entre communes suite à la décision du Conseil constitutionnel qui avait été saici par le biais d'une question prioritaire de consti

été saisi par le biais d'une question prioritaire de constitutionnalité du cas de la communauté de communes de

Salbris (Loir-et-Cher).

Dans la foulée, le sénateur du Loiret a été élu rapporteur de la commission d'enquête du Sénat sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux dihadistes en Europe.